ROYAUME DE BELGIQUE



COMMISSARIAT GENERAL AUX REPUGIES ET AUX APATRIDES

N. Réf.: A/1378

v. Réf.: CG/88/5287

ATTESTATION

Le Commissaire général aux réfugiés et aux apatrides atteste que:

M ademoiselle ZAMORANO JARAMILLO Martha Lucia

né(e) à Armenia

le(en) 01-08-1959

n'est pas réfugié(e) au sens de la Convention de Genève du 28 juillet 1951 et du Protocole additionnel du 31 janvier 1967 relatifs au statut des réfugiés.

SHOULD BE TO A STOLET OF THE S

POUR LE COMMISSAIRE GENERAL, LE FONCTIONNAIRE DÉLÈQUE.

1000 Bruxelles, le 2 décembre 1991.

Rue Ravenstein 60 Tél.: 02/509.95.00 Fax: 02/509.95.15

> C. COTTON REDACTEUR